Plan de formation

Contrats et obligations en construction

Description de la formation

Cette formation vise à vous sensibiliser à l'importance du Code civil du Québec sur notre conduite, tant au moment de la naissance d'une obligation qu'à celle de son exécution ou de son extinction, plus spécifiquement dans le cadre d'un contrat d'entreprise ou de services professionnels. À l'aide d'exercices et d'études de cas principalement basées sur des décisions de la Cour supérieure et des arrêts de la Cour d'appel du Québec, démontrer l'importance de respecter les obligations légales implicites (renseignement, transparence, conformité à l'appel d'offres, équité, bonne foi et collaboration) dans vos relations contractuelles.

Objectifs pédagogiques

1. Comprendre l'impact des obligations légales implicites sur vos relations contractuelles;
2. Minimiser les comportements incohérents et improductifs pouvant aggraver vos dommages et affecter la crédibilité de votre entreprise lors d'un recours en justice;
3. Connaître les droits et obligations du donneur d'ouvrages, de l'entrepreneur et du prestataire de services relativement à la création, à l'exécution et à l'extinction d'un contrat d'entreprise ou de fourniture de services professionnels;
4. Vous familiariser avec la jurisprudence et les décisions des tribunaux sur l'application du Code civil du Québec;
5. Distinguer la différence entre une règle rédigée par principe ou par énumération.

Contenu

Le contrat « A » (de soumission) et le Contrat « B » (d'exécution)

Les obligations légales implicites du Code civil du Québec

- Information, transparence, conformité à l'appel d'offres, équité, bonne foi et collaboration.

L'intensité des devoirs contractuels

- Les Obligations de garantie, de moyens et de résultats;
- Les dispositions particulières aux ouvrages (Articles 2118 C.c.Q. et suivants).

Le contrat d'adhésion (Art. 1379 C.c.Q.)

- Les mécanismes de protection.

La rédaction

- Les compétences en la matière (Articles 3139 & 3148 C.c.Q.);
- Rédiger par principe ou tout décrire?

Quelques articles du Code civil du Québec

- Le contrat d'entreprise (2098 C.c.Q.);
- La force majeure (Art. 1470 C.c.Q.);
- La résiliation unilatérale (Art. 2125 et 2129 C.c.Q.);
- Les cas d'exonération de responsabilité;
- L'obligation de mitiger ses dommages (Art. 1479 C.c.Q.);
- Les règles de l'art (Art. 2100 C.c.Q.);
- La résiliation du contrat (Art. 2126 et 2129 C.c.Q.).

Méthodologie

- Travail individuel
- Étude de cas

Clientèle visée

Plan de formation

Contrats et obligations en construction

Personnes (donneurs et donneuses d'ouvrage, entrepreneurs et entrepreneures ou prestataires de services) désirant améliorer leur attitude envers les autres dans ses obligations contractuelles.

À savoir lorsque cette formation est en ligne

Nos formations en ligne sont diffusées sous forme de classes virtuelles interactives et nous travaillons avec la plateforme Zoom.

Vous devez avoir un ordinateur avec un bon accès à Internet ainsi qu'une caméra, un micro et des haut-parleurs afin de participer à la formation. La caméra doit être fonctionnelle et être ouverte tout au long de la formation pour faciliter les échanges avec le formateur et le volet pratique de la formation.

Formateur(s)

Pierre Bleau
Cumulant plus de 20 ans d'expérience en gestion d'actifs municipaux, Pierre a piloté des projets d'envergure touchant l'entretien de parcs immobiliers et la planification de travaux de réfection d'infrastructures routières. Avant de prendre sa retraite du monde municipal, il a contribué à façonner des projets urbains majeurs. En parallèle, il transmet son savoir depuis 1995 au département de génie de la construction de l'ÉTS. Il partage depuis 23 ans ses connaissances en contrats et obligations en construction comme formateur à ÉTS Formation. Et il a siégé pendant six ans à titre d'administrateur du Réseau ÉTS (ADÉTS), dont quatre années à la présidence, développant son sens de la communication.

Durée

2 jour(s) pour un total de 14 heure(s).

Coût par participant en formation publique

1087 $

Prochaines dates en formation publique

18 et 19 novembre 2026 (Classe virtuelle)
18 et 19 janvier 2027 (Montréal)

La bonne formation au bon moment. ÉTS FORMATION est le leader universitaire en formation continue avec plus de 9000 participants formés annuellement et une offre de plus de 300 différentes formations. Nos formations sont pratiques et pragmatiques et affichent un taux de satisfaction supérieur à 95 %